

Epidémie de dengue localisée à Saint-Paul et augmentation du risque de diffusion dans l'île

La circulation de la dengue continue de s'intensifier à La Réunion. Au cours de la semaine dernière, 82 nouveaux cas de dengue ont été signalés, majoritairement dans la commune de Saint-Paul, confirmant le début d'une épidémie sur la commune. Le cyclone Dumazile a apporté des cumuls de pluie importants qui, associés à des températures de saison élevées, sont extrêmement favorables au développement des moustiques. Le risque de diffusion de la dengue dans l'ensemble de l'île est élevé. La mobilisation de tous les acteurs est attendue pour contenir la progression de la maladie.

— Situation épidémiologique

Au cours de la semaine dernière, 82 nouveaux cas de dengue ont été signalés, majoritairement sur la commune de Saint-Paul. La diffusion s'intensifie au sein de la commune, confirmant le début d'une épidémie. Les quartiers identifiés comme des zones de circulation active du virus sont :

- **Saint-Paul** : quartiers Gare routière et Etang-St-Paul Bois de Néfles, La Plaine, rue Jacquot, Le Ruisseau, Saint Gilles-les-Bains - Carosse et Boucan Canot
- **Le Port** : quartier Rivière des galets
- **Saint-Pierre** : quartier Bois d'Oliviers et Terre Rouge
- **Le Tampon** : quartier Terrain Fleuri

Des cas isolés (8) ont également été mis en évidence dans l'ouest et dans le sud. Au total, 193 cas de dengue ont été signalés depuis le début de l'année, 287 depuis le début de la circulation de la dengue en début d'année 2017, dont 20 hospitalisations.

— Mesures de gestion

>> Actions de Lutte Anti-Vectorielle

Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien sont toujours extrêmement mobilisées et procèdent à de très nombreuses interventions dans les quartiers concernés. Actuellement, près de 1000 visites en porte-à-porte sont assurées chaque semaine, jusqu'à 5 interventions successives dans les quartiers les plus touchés.

Ces interventions comprennent la recherche de cas de dengue, l'information de la population, l'élimination des gîtes larvaires, les traitements insecticides dans les cours et les jardins des particuliers et sont complétées la nuit, par des traitements de pulvérisation spatiale insecticide.

>> Mobilisation et coordination des acteurs

Au vue de la situation épidémiologique, dans le cadre du niveau 2B du dispositif spécifique ORSEC, une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés est attendue aux côtés de l'ARS OI. Des réunions de coordination se sont tenues la semaine dernière en sous-préfectures de Saint-Paul et de Saint-Pierre pour sensibiliser et encourager les communes et intercommunalités concernées à renforcer leurs actions sur le terrain, et en priorité dans les quartiers actuellement touchés par la dengue.

Les actions prévues en niveau 2B concernent notamment :

- L'organisation d'actions de nettoyage des quartiers en porte-à-porte,
- Une gestion renforcée des situations favorables aux développements des moustiques (élimination des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants, entretien des cimetières, suppression des stagnations d'eau...)
- Un renforcement de la sensibilisation de la population et de la communication...

— Impact du cyclone Dumazile sur le moustique vecteur de la dengue

Les fortes pluies et les vents éliminent une partie des larves présentes dans l'eau (débordement de gîtes, nettoyage des ravines) et les moustiques adultes non abrités.

Cependant, les moustiques ont beaucoup d'opportunités de trouver un abri, ce qui leur permet de résister au cyclone puis de recoloniser les quartiers très rapidement, en raison des nombreux récipients remplis d'eau autour des habitations et des températures optimales.

Dans ce contexte, le rôle de chacun est primordial pour éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour et près de chez soi afin de limiter la multiplication des moustiques.

— Recommandations de l'ARS à la population

>> Adoptons les bons gestes !

Suite au passage du cyclone Dumazile, l'ARS OI rappelle l'importance des gestes de prévention à appliquer par tous, **en particulier les habitants des zones touchées** :

- **Éliminer les récipients en eau** autour de son habitation
- **Éliminer les déchets** pouvant générer des gîtes larvaires
- **Se protéger** des piqûres de moustiques
- **Consulter impérativement son médecin**, en cas d'apparition de symptômes de la maladie. (apparition brutale de fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, nausées, vomissements, saignements ou fatigue) et **continuer à se protéger des piqûres de moustiques.**

>> Arrêt des interventions de l'ARS sur demande des particuliers

Le service de lutte anti-vectorielle ne peut plus répondre aux sollicitations de particuliers appelant au numéro vert pour des interventions à domicile. En effet, l'ensemble des agents de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI est actuellement mobilisé autour des cas signalés par les médecins afin de limiter la propagation de la dengue sur l'île.

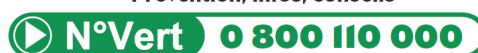
Les interventions individuelles ne sont donc plus réalisées, en dehors de ces signalements.

En cas de nuisance de moustiques, les habitants peuvent se rapprocher de leurs services communaux.

Cependant, le numéro vert reste disponible pour des compléments d'informations sur :

- Les moustiques
- La dengue
- Les conseils de prévention
- Les modalités d'intervention

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe

Retrouvez toutes les informations complémentaires

(affiches, planning de démoustications ...) sur notre site internet : www.ocean-indien.ars.sante.fr

Contact Presse :

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé
à La Réunion et à Mayotte

